

# DÉCLARATION SEA'TIES

## Forum des Maires et Gouverneurs, Les villes et territoires face à l'élévation du niveau de la mer

*One Ocean Summit, Brest, France*

**N**ous, maires et gouverneurs de villes côtières, des petites communes aux grandes mégapoles, sommes réunis à l'occasion du One Ocean Summit pour faire face à l'une des principales menaces pour nos territoires et nos citoyens qu'est l'élévation du niveau de la mer.

L'élévation du niveau de la mer, associée à l'urbanisation rapide des littoraux, a d'ores et déjà d'importantes répercussions environnementales, économiques, sociales et culturelles auxquelles les villes sont particulièrement exposées. Les inondations côtières, l'érosion, la salinisation des terres et d'autres conséquences de l'élévation du niveau de la mer ont un impact grandissant sur nos villes et nos territoires. Ces phénomènes devraient continuer à s'amplifier, accentuant la vulnérabilité des populations côtières. D'ici 2050, un milliard de personnes pourraient vivre dans des villes côtières et être ainsi exposées à l'élévation du niveau de la mer.

Rappelant les principales conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) :

- ▶ Les émissions de gaz à effet de serre (GES) responsable du changement climatique provoquent une élévation du niveau de la mer du fait de l'expansion thermique et de la fonte des glaces ;
- ▶ Le niveau moyen global de la mer s'élève à un rythme qui s'accélère, et pourrait atteindre jusqu'à 1,10 mètres en 2100 si les émissions de GES ne diminuent pas fortement ;
- ▶ Les niveaux marins extrêmes, historiquement atteints une fois par siècle, pourraient être atteints une fois par an au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle, en particulier dans les régions tropicales ;
- ▶ De nombreuses villes côtières, d'îles de faible altitude et de petits États insulaires seront annuellement exposés à des risques d'inondation et de perte de terres d'ici 2050 ;
- ▶ Plus la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation sera repoussée dans le temps, plus leur rapport coût-efficacité diminuera.

Si les villes sont en première ligne face à la multiplication des catastrophes climatiques, elles sont aussi les premières à agir face à ces changements. Véritables pôles d'innovation et de créativité, de nombreuses villes ont d'ores et déjà mis en œuvre une diversité de mesures d'atténuation et d'adaptation.

Nous œuvrons à la réalisation de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) - en particulier l'ODD 11 afin de «faire en sorte que les villes et les établissements humains soit ouverts à tous, sûrs, résilients et durables». Alors que l'urbanisation menace la richesse et les ressources littorales, les villes doivent renforcer la résilience des écosystèmes côtiers, notamment en mettant en œuvre une adaptation fondée sur les écosystèmes.

Toutefois, s'engager seul ne saurait suffire. Il est indispensable que la communauté internationale se rallie aux villes menacées par l'élévation du niveau de la mer afin d'intensifier collectivement les mesures visant à renforcer la résilience du littoral. Nous devons également améliorer la coordination entre les politiques côtières locales et nationales.

Par conséquent, nous, maires et gouverneurs des villes côtières, appelons toutes les parties prenantes concernées à renforcer les mesures d'atténuation et d'adaptation afin de limiter les impacts de l'élévation du niveau de la mer sur nos villes, communautés et territoires, notamment en s'appuyant sur la campagne «Cities Race to Resilience».

**À l'issue de la COP 26 de la CCNUCC à Glasgow, les politiques mondiales actuelles nous entraînent sur la trajectoire alarmante d'un réchauffement de l'ordre de 2,7°C. Par conséquent, nous exhortons tous les États à :**

- ▶ **Réduire** drastiquement les émissions de GES pour atteindre l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris, limitant ainsi les risques induits par l'élévation du niveau de la mer ;
- ▶ **Reconnaître** que l'élévation du niveau de la mer est une menace majeure à prendre en compte de toute urgence dans l'agenda international, notamment dans le cadre des processus de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques ;
- ▶ **Soutenir et engager** des ressources dans l'évaluation des risques et la mise en œuvre de plans d'adaptation fondés sur la science, équitables et justes.

**Une solution unique ne peut résoudre les nombreux défis de l'élévation du niveau de la mer qui nécessite de prendre en compte une diversité de facteurs propres à chaque ville. Quatre domaines prioritaires doivent être renforcés pour parvenir à nos fins. De ce fait, nous appelons à :**

**1/ Mobiliser la connaissance scientifique et les systèmes d'observation pour guider l'adaptation.** Dans un contexte de grande incertitude, il est primordial d'améliorer et d'étendre la collecte de données, l'observation et les projections climatiques à l'échelle locale, tout en s'appuyant sur un ensemble de systèmes de connaissances, notamment locaux et autochtones, pour alimenter des modèles systémiques et éclairer la décision.

**2/ Intégrer les enjeux sociétaux dans les plans d'adaptation.** À l'échelle locale, la vulnérabilité sociale, la justice et l'équité doivent être prises en compte dans tous les plans d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer afin d'appréhender les priorités locales ainsi que les nombreux risques et obstacles auxquels sont confrontées les communautés marginalisées. Au niveau national, les gouvernements ont la responsabilité partagée de garantir la solidarité entre les zones côtières et les zones enclavées. Au niveau multilatéral, les nombreuses disparités (en matière de financement, de technologie, de capacité humaine) entre les pays développés et les pays en développement doivent être réduites pour garantir la justice climatique.

**3/ Favoriser les solutions adaptatives et hybrides.** Face à la complexité de la mise en œuvre de mesures appropriées, il est essentiel de combiner différents types de réponses (la protection, l'adaptation, les solutions fondées sur la nature et le recul stratégique) et de les coordonner à tous les niveaux de gouvernance et dans tous les secteurs. Le partage d'expériences relatives à la planification de l'adaptation entre les villes côtières est essentiel pour accélérer les progrès, accroître l'efficacité des réponses et éviter la maladaptation.

**4/ Accroître le financement public et les investissements privés pour l'adaptation.** Il est essentiel de mobiliser un ensemble plus large d'acteurs, d'outils et de mécanismes d'incitation financière afin de multiplier les ressources en faveur d'investissements durables. Les évaluations de la vulnérabilité aux risques doivent être soutenues afin de tirer parti de la capacité d'innovation et d'investissement des secteurs privé et public, et d'intégrer les mécanismes d'assurance et de solidarité en matière d'adaptation au changement climatique.

*Nous invitons tous les maires et les gouverneurs des villes côtières qui entendent faire face à l'élévation du niveau de la mer à signer cette déclaration, s'engageant ainsi, en collaboration avec leurs gouvernements, à assurer le suivi des progrès réalisés dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et d'adaptation efficaces, durables et équitables.*